

Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le vendredi 22 mai 2026 à 19 h au centre administratif, 2046, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4 et sur la plateforme TEAMS.

Présents :	Linda Bechtiger	Commissaire-parent
	Debbie Cornforth	Commissaire
	Debbie Ford-Caron	Commissaire
	Karine Gauthier	Commissaire
	André Gosselin	Commissaire
	Chantal Guay	Commissaire
	Stephane Lagacé	Directeur général
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Ian O'Gallagher	Vice-président
	Shirley Picknell	Commissaire
	KayLee Richardson	Commissaire-parent
	Jean Robert	Président
	Alexandra Tremblay-Leclerc	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (par visioconférence)
Absents :	David Eden	Commissaire
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Jo Visser	Commissaire
Également Présents :	Jérôme Albert	Président du conseil d'établissement de RRES
	Julien Duchamp	Directeur des Services éducatifs
	Leslie Dussault-Marcoux	Secrétaire de séance
	Vincent Laliberté	Secrétaire général
	Yves Lambert	Président CQTA
	Anissa Landry	Directrice du Service des ressources financières
	Nancy L'Heureux	Directrice générale adjointe
	Amélie Racine	Représentante de REES sur le Comité de parents
	Benoit Sévigny	Directeur du Service des ressources matérielles, de l'informatique et de l'approvisionnement
	Julie Simard	Directrice du Service des ressources humaines

26-05.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19h06.

26-05.02 Déclaration de reconnaissance des terres autochtones

Nous aimerions commencer par reconnaître, honorer et respecter nos communautés des Premières Nations, les propriétaires traditionnels et les gardiens de la terre sur laquelle nous sommes réunis aujourd'hui.

26-05.03 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par K. Gauthier, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Les modifications proposées à l'ordre du jour ont été présentées par V. Laliberté.

26-05.04 Période de questions réservée au public

J. Albert, président du conseil d'établissement de l'école primaire régionale Riverside, ainsi que A. Racine, représentante des parents de l'école primaire régionale Riverside au sein du comité de parents, ont assisté à la réunion en personne afin d'aborder les changements apportés à l'organigramme, tels que déposés lors de la dernière réunion du conseil des commissaires tenue en avril 2026.

J. Albert a décrit la réalité des familles militaires, pour lesquelles les enfants ont un besoin crucial de stabilité à l'école lors du déploiement d'un parent. En tant que président du conseil d'établissement, il a exprimé les préoccupations croissantes des parents de l'école primaire régionale Riverside, notamment l'impact potentiel sur la gestion de l'école, compte tenu de l'appréciation de l'administration actuelle.

A. Racine s'est exprimée au nom de nombreux parents et membres du personnel de l'école primaire régionale Riverside, relayant leur crainte que ce changement organisationnel ravive le mécontentement suscité par la fusion passée des écoles régionales Riverside. Une autre inquiétude concernait le fait que cette nouvelle structure ne soutiendrait pas adéquatement le personnel des deux écoles ni leurs élèves, surtout ceux ayant des besoins particuliers. L'importance de la santé mentale, tant pour le personnel que pour les élèves, figurait également parmi les priorités ressortant des commentaires recueillis lors de la consultation.

26-05.05 Période de questions réservée aux élèves

Aucun élève n'était présent.

26-05.06 Correspondance des élèves

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

26-05.07 Plaintes

Aucune plainte n'a été reçue.

26-05.08 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 avril 2026

Il est PROPOSÉ par S. Picknell, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 22 avril 2026, tel que distribué.

26-05.09 Affaires découlant des séances précédentes

Il n'y a aucune affaire découlant des séances précédentes.

26-05.10 Rapport du président

Le président a fait parvenir aux commissaires, avant la tenue de la séance, un rapport portant sur les points suivants :

- École secondaire de Shawinigan — 100^e anniversaire
- Rencontres avec le directeur général
- Participation à la conférence printanière de l'ACSAQ

26-05.11 Rapport du directeur général

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

- a) Bilan actualisé du Service des ressources matérielles, de l'informatique et de l'approvisionnement

Le Service de l'informatique a travaillé d'arrache-pied ces derniers mois sur le nouvel Intranet de la commission scolaire, dont le lancement est prévu d'ici la fin du mois de mai.

- b) Bilan actualisé du Service des ressources humaines

Le Service des ressources humaines est fier d'annoncer la promotion de Danielle Mackenzie, de son poste de Technicienne en administration au service de la paie à celui de Conseillère en gestion du personnel — Paie et avantages sociaux.

Parmi les autres nouvelles figurait l'achèvement presque complet de la Déclaration annuelle de renseignements (DAR) pour Retraite Québec, la préparation du plan de dotation 2026-2027 ainsi que le soutien de l'équipe des ressources humaines aux directions, notamment par la présentation des données tirées du sondage auprès du personnel sur la barre d'apprentissage, auquel ont participé toutes les écoles et tous les services du centre administratif.

- c) Bilan actualisé du Secrétaire général

Du 29 avril au 1^{er} mai, le Secrétaire général a assisté à une conférence tenue par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) sur les sujets suivants :

- La tendance à s'appuyer sur des informations générées par l'IA, entraînant une augmentation de plaintes et de demandes formelles produites rapidement ;
- La capacité du système à répondre aux besoins des élèves ;
- Les considérations liées à la responsabilité et à l'assurance ;
- Les initiatives provinciales liées à la numérisation des dossiers des élèves.

Rapport du directeur général (suite)

c) Bilan actualisé du Secrétaire général (suite)

Le Comité consultatif de gestion s'est réuni le 8 mai afin de discuter du nouvel organigramme ainsi que de trois politiques en consultation : la Politique de transport, la Politique sur la sécurité de l'information et la Politique d'un organisme public concernant la collecte de données à caractère personnel par des moyens technologiques.

d) Bilan actualisé de la Direction générale

Le directeur général a fait état des différentes réunions et activités auxquelles il a participé :

- Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ) -29 et 30 avril ;
- L'école secondaire régionale Riverside et les membres du projet Uni.T. ont été « diplômés » d'un programme de perfectionnement du leadership de deux ans avec le LCEEQ – 30 avril
- Célébration du 100^e anniversaire de l'école secondaire de Shawinigan – 1^{er} mai
- Réunion du personnel du centre administratif – 12 mai
- Première de deux journées de planification stratégique pour les administrateurs de la commission scolaire – 19 mai.

Parmi les autres mises à jour figuraient le Service du transport scolaire et les défis liés aux travaux en cours du tramway, qui entraînent des répercussions sur les horaires de transport, ainsi que les plus récentes nouvelles concernant le projet Uni.T., dont le début des travaux de fondation et la préparation d'un rassemblement où les employés des trois écoles secondaires de la région de Québec seront invités à se rencontrer autour d'un barbecue dans un centre communautaire local.

Le commissaire J. Kilganan a soulevé une question concernant les courriels envoyés aux parents au sujet de la possible suppression des services de transport pour l'année scolaire 2026-2027. Le directeur général adjoint, N. L'Heureux, a rassuré le conseil en indiquant que le comité consultatif sur le transport examinerait prochainement l'ajout de deux autobus auprès des entrepreneurs privés. Le commissaire J. Kilganan a exprimé des inquiétudes quant à la manière dont cette information a été communiquée, estimant que la portée du message n'avait peut-être pas été bien évaluée et que la diffusion d'une telle nouvelle alarmante pourrait avoir causé plus de tort que de bien.

26-05.12

Planification stratégique

Il a été convenu de déplacer le point à l'ordre du jour 13. c) Révision de l'organigramme avant la présentation de la Planification stratégique, afin d'accommoder les représentants de l'école primaire régionale Riverside et de prendre en compte le déplacement effectué depuis le Saguenay jusqu'à la ville de Québec, et ce, spécialement pour ce sujet.

Les mises à jour des plans d'action et du plan d'engagement pour les mois de mars et d'avril ont suivi puis la numérotation des points à l'ordre du jour a repris son cours après le changement.

26-05.13

Affaires nouvelles

a) Révision de l'organigramme (adoption)

ATTENDU QUE lors de la réunion du Conseil des commissaires du 22 avril 2026, un organigramme modifié a été déposé à des fins de consultation ;

ATTENDU QUE le document a été transmis à l'Association des administrateurs des écoles anglaises de Québec (AAESQ) ainsi qu'à la section locale de Québec-Centre de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) pour consultation ;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement de l'école secondaire et de l'école primaire ont été consultés, étant donné que les modifications proposées à l'organigramme auront un impact direct sur la région ;

ATTENDU QUE les commentaires reçus des deux groupes ont été présentés au Conseil le 22 mai 2026 ;

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par S. Picknell, et résolu à l'unanimité : QUE l'organigramme révisé de la commission scolaire soit adopté tel que présenté.

La commissaire S. Picknell, les représentants de l'école RRES J. Albert et A. Racine ont quitté à 20h06.

b) Modification du Plan triennal de destination des immeubles et des actes d'établissement (dépôt)

Le Plan triennal de destination des immeubles et des actes d'établissement a été reçu à des fins de consultation. Le document final sera présenté pour adoption lors de la réunion du Conseil des commissaires du 17 juin 2026.

c) Règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires 2026-2027 (adoption)

ATTENDU QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le Conseil des commissaires doit adopter un règlement concernant le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires ;

ATTENDU QUE l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'un avis public doit être donné avant l'adoption d'un règlement ;

c) Règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires 2026-2027 (adoption) (suite)

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par D. Ford-Caron, et résolu à l'unanimité : QUE, conformément à l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique, les séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2026-2027 aient lieu à 19 h, au centre administratif ou en ligne via la plateforme TEAMS, aux dates suivantes :

- Vendredi 11 septembre 2026 (en personne)
- Mercredi 7 octobre 2026 (hybride)
- Mercredi 4 novembre 2026 (hybride)
- Mercredi 9 décembre 2026 (en ligne)
- Mercredi 20 janvier 2027 (en ligne)
- Mercredi 24 février 2027 (hybride)
- Mercredi 24 mars 2027 (hybride)
- Mercredi 21 avril 2027 (hybride)
- Vendredi 28 mai 2027 (en personne)
- Mercredi 16 juin 2027 (hybride)

d) Promesse de vente de l'école secondaire Q.H.S. avec la Ville de Québec (adoption)

ATTENDU QUE la Ville de Québec souhaite acquérir un immeuble appartenant à la Commission scolaire Central Québec dans le cadre du projet de tramway proposé sous la Phase 1 du Plan CITÉ ;

ATTENDU QUE l'immeuble est connu et désigné comme suit :

DÉSIGNATION

1. Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS SEPT CENT MILLE HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE (6 700 854) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec ;
2. Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS SEPT CENT MILLE HUIT CENT CINQUANTE-CINQ (6 700 855) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec ;

Sur lequel aucun bâtiment n'a été construit :

ATTENDU QUE le prix de vente est fixé à seize mille dollars (16 000 \$), payable en totalité lors de la signature de l'acte de vente notarié, à titre de paiement final et complet pour le transfert de propriété ;

ATTENDU QUE la vente sera faite sans garantie légale, aux risques et périls de la Ville de Québec ;

d) Promesse de vente de l'école secondaire Q.H.S. avec la Ville de Québec (adoption) (suite)

Il est PROPOSÉ par K. Richardson, APPUYÉ par J. Kilganan, et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec mandate le directeur général, M. Stéphane Lagacé, pour signer, au nom de la Commission scolaire, l'acte de vente notarié ainsi que tous les autres documents nécessaires relativement à l'immeuble susmentionné en faveur de la Ville de Québec.

e) Serviabilité de l'école secondaire Q.H.S. avec Hydro-Québec (adoption)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec est propriétaire de l'immeuble connu et désigné sous le numéro 6 700 853 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec ;

ATTENDU QUE la Ville de Québec a demandé à la CSCQ d'accorder à Hydro-Québec un acte de servitude notarié pour une servitude réelle perpétuelle sur une parcelle de terrain d'environ 3,8 mètres carrés, identifiée comme étant la parcelle 3 ;

ATTENDU QUE cette entente de servitude est une exigence de la Ville de Québec dans le cadre de son projet de tramway sous la phase 1 du Plan CITÉ ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'autoriser le directeur général, M. Stéphane Lagacé, à signer l'entente de servitude au nom de la CSCQ ;

Il est PROPOSÉ par K. Gauthier, APPUYÉ par A. Gosselin, et résolu à l'unanimité ; QUE la Commission scolaire Central Québec conclue un acte de servitude notarié pour une servitude réelle perpétuelle avec Hydro-Québec portant sur une superficie totale d'environ 3,8 m² ; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer l'acte de servitude notarié, l'annexe ainsi que tous les autres documents requis au nom de la commission scolaire.

f) Serviabilité de l'école secondaire Q.H.S. avec Énergir (adoption)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec est propriétaire de l'immeuble connu et désigné sous le numéro 6 700 853 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec ;

ATTENDU QU'Énergir a demandé à la CSCQ de lui consentir une convention de servitude consistant en :

- une servitude réelle et perpétuelle grevant une bande de terrain d'une superficie d'environ 23,6 mètres carrés, identifiée comme étant la parcelle 1 ; et

- une servitude réelle temporaire pour une période de trois (3) ans grevant une bande de terrain d'une superficie d'environ 14,5 mètres carrés, identifiée comme étant la parcelle 2 ;

f) Serviabilité de l'école secondaire Q.H.S. avec Énergir (adoption) (suite)

ATTENDU QUE ces servitudes ont pour objet de permettre à Énergir d'installer, exploiter, entretenir, réparer et remplacer des infrastructures de distribution de gaz naturel ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'autoriser le Directeur général, M. Stéphane Lagacé, à signer les conventions de servitude au nom du Centre de services scolaire ;

Il est PROPOSÉ par K. Richardson, APPUYÉ par A. Gosselin, et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE la Commission scolaire Central Québec conclue avec Énergir un acte de servitude notarié comprenant une servitude réelle perpétuelle ainsi qu'une servitude réelle temporaire d'une durée de trois (3) ans ;

ET QUE le Directeur général, M. Stéphane Lagacé, soit autorisé à signer, au nom de la commission scolaire, la servitude réelle perpétuelle notariée, la servitude réelle temporaire notariée, ainsi que tous les autres documents requis aux fins de la servitude.

g) Achat d'un terrain à Schefferville

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec a l'intention d'acquérir une parcelle de terrain auprès de la Ville de la Schefferville en vue de la construction de logements destinés à son personnel ;

ATTENDU QUE le terrain en question fait partie du lot 6 728 521, situé sur les rues Star Creek et Eclipse à Schefferville, et présente une superficie approximative de 5 212,2 mètres carrés ;

ATTENDU QUE le prix d'achat convenu pour le terrain est de 120 000 \$, une contribution supplémentaire de 140 000 \$ étant requise pour le raccordement aux réseaux municipaux d'eau et d'égouts ;

ATTENDU QUE le projet comprend la construction de logements destinés à héberger le personnel scolaire ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'autoriser un représentant à signer la promesse d'achat et tout document connexe ;

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par C. Lavallee, et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le directeur général soit, et est par la présente, autorisé à signer, au nom et pour le compte de la Commission scolaire, la promesse d'achat en vue de l'acquisition du terrain susmentionné auprès de la Ville de Schefferville ; et

26-05.13

Affaires nouvelles (suite)

g) Achat d'un terrain à Schefferville (suite)

QUE le directeur général soit en outre autorisé à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la transaction ; et

QUE la présente autorisation demeure en vigueur jusqu'à la conclusion de la transaction.

26-05.14

Rapports des comités

a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

b) Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 27 avril 2026.

c) Comité consultatif des services aux EHDA

Aucune rencontre n'a eu lieu.

d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu. Cependant, une mise à jour a été faite concernant l'audit supplémentaire du 31 mars : bien que la demande d'exemption pour ce mandat ait été refusée, l'excellent travail d'A. Landry, directrice du Service des ressources financières, et de son équipe, a permis à la commission scolaire de soumettre les états financiers en date du 14 mai.

f) Comité d'évaluation du directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

g) Comité d'éthique et de gouvernance

Une rencontre a eu lieu le 6 mai 2026. Les sujets abordés comprenaient les sondages provenant de l'ACSAQ— ou d'autres organismes externes — et le processus décisionnel entourant leur diffusion, ainsi que la révision des politiques de la CSCQ dans l'ensemble des services, en accordant la priorité aux documents qui n'ont pas été mis à jour depuis une décennie. Le secrétaire général supervisera la révision des politiques et accompagnera chaque service dans la soumission des documents aux fins de consultation puis, ultérieurement, d'adoption par le Conseil des commissaires.

26-05.14 Rapports des comités (suite)

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité d'allocation des ressources

Aucune rencontre n'a eu lieu.

26-05.15 Association des commissions scolaires anglophones du Québec

a) Rapport du conseil d'administration

La commissaire D. Ford-Caron a fait parvenir son rapport par courriel avant la réunion du Conseil, incluant les sujets suivants :

- Bilan actualisé des projets de loi 1, 94, 96 et 101
- Récapitulatif de la conférence printanière de l'ACSAQ
- Assemblée générale extraordinaire de l'ACSAQ – 19 juin
- Programme de gouvernance
- Date de la prochaine réunion

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

26-05.16 Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi 17 juin 2026.

26-05.17 Période de questions

a) Public

Il n'y a eu aucune question du public.

b) Commissaires

Il n'y a eu aucune question.

26-05.18 Session à huis clos

IL EST PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par K. Richardson, et résolu à l'unanimité :
QU'une séance à huis clos soit tenue afin d'annoncer au Conseil des commissaires la candidate qui a été nommée au poste de direction de l'école primaire de Valcartier.

26-05.19

Levée de la séance

Il a été PROPOSÉ par L. Bechtiger de lever la séance à 21h20.

Vincent Laliberté
Secrétaire général

Jean Robert
Président

Approuvé le 17 juin 2026.